



**Commune de  
BEAUVOIR-SUR MER**

**ARRÊTÉ AG  
N° 169/2026**

**Réglementation temporaire de circulation à  
l'occasion d'une course cycliste « Les Deux jours  
Cyclistes de Machecoul Saint Même » le  
13/09/2026**

**Le Maire de la commune de BEAUVOIR SUR MER,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-2 à L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée ;

Vu la demande de Monsieur DENIAUD Fabien, Président du Guidon Machecoulais, organisant la manifestation sportive cycliste « 2 Jours Cyclistes de Machecoul-Saint Même », pour emprunter et sécuriser certaines voies de la commune lors du passage de la 3ème étape le dimanche 13 septembre 2026 ;

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur certaines voies lors de la manifestation sportive « Deux jours Cyclistes de Machecoul Saint Même,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

La manifestation cycliste « Deux Jours Cyclistes de Machecoul-Saint Même » organisée par l'association « Le GUIDON MACHECOULAIS » est autorisée le dimanche 13 septembre 2026 de 15h à 18h.

**ARTICLE 2 :**

La sécurité de la course sera assurée par des signaleurs missionnés par l'association du Guidon Machecoulais. Ils seront positionnés à chaque carrefour le long de la course. En dehors des carrefours, ils encadreront les coureurs afin de faire respecter les priorités.

**ARTICLE 3 :**

La Directrice Générale des services de la Mairie de BEAUVOIR SUR MER,  
La Gendarmerie,

Le Service de Police Municipale de BEAUVOIR SUR MER,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée.

Un exemplaire du présent document sera publié sur le site de la mairie pendant une période de 15 jours aux fins de publication.

**PUBLIÉ LE : 25 AOUT 2026**

A Beauvoir Sur Mer, le 24/08/2026  
Pour le Maire  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe  
Sophie BRIEE

